

LES MODALITÉS DE CANDIDATURE

LES MODALITÉS DE CANDIDATURE

Admission en 1^{ère} année de cycle Licence

Les candidatures doivent obligatoirement être effectuées via le portail d'admission dans l'enseignement supérieur **ParcourSup** aux dates annoncées.

Les demandes d'inscription en première année sont prises en compte dans la limite de la capacité d'accueil de l'ENSA Toulouse (100 places) et s'articulent en deux phases distinctes :

- une phase d'admissibilité sur dossier scolaire,
- une phase d'admission sur entretien.

LA PHASE D'ADMISSIBILITÉ

- Cas 1/

Pour les lycéens de Terminale inscrits dans les lycées

français et issus de la voie générale du baccalauréat (ex. : S, ES, L), de certaines filières technologiques (STD2A et STI2D). Une première phase d'admissibilité sera réalisée à partir d'une analyse des résultats scolaires, saisis dans ParcourSup. Les spécialités acceptées sont indiquées sur le site internet de l'école.

- Cas 2/

Pour les autres lycéens relevant des autres filières du baccalauréat et pour les étudiants n'ayant pas validé de diplôme d'enseignement supérieur, la phase d'admissibilité est basée sur l'analyse de l'ensemble des résultats scolaires et de la motivation qui devront être renseignés dans ParcourSup.

LA PHASE D'ADMISSION

Les candidats (cas 1 et cas 2) pourront être convoqués à un **entretien d'admission** qui portera sur l'appréciation de leur motivation (convocation via le module de prise de rendez-vous de ParcourSup). Les candidats ne seront pas admis à présenter d'autres documents (dossiers d'oeuvres etc...). Les candidats admissibles résidant à l'étranger et DOM TOM seront auditionnés par visio-conférence. **Toute absence à cet entretien sera éliminatoire.**

LES 3 ÉTAPES POUR CANDIDATER *

ÉTAPE 1/

• Décembre : Phase d'information

Les élèves s'informent sur leur orientation via les forums et les sites web spécialisés comme celui de l'ONISEP.

1^{ère} semaine de l'orientation.

• début décembre

Le 1^{er} conseil de classe prend connaissance des projets des élèves et formule des recommandations.

ÉTAPE 2/

• Janvier – avril :

Les candidats affinent leur réflexion.

2^{ème} semaine de l'orientation et

Journées portes ouvertes dans les établissements de l'enseignement supérieur.

• mi-janvier – mi-mars :

Phase de vœux

Ouverture de la plateforme d'admission

Les candidats entrent leurs vœux sur la plateforme : jusqu'à dix selon leur projet, sans obligation de les classer.

• février – mars

2^{ème} conseil de classe.

Examen des vœux des lycéens. Chaque vœu fait l'objet d'une fiche "Avenir" comprenant les appréciations des professeurs et l'avis du chef d'établissement.

• Avril : Clôture et confirmation des vœux.

ÉTAPE 3/

• Juin – juillet

Réception et acceptation des propositions

• Juin

Les candidats reçoivent les réponses à leurs vœux au fur et à mesure et peuvent dialoguer avec les établissements d'enseignement supérieur. Dès qu'il a reçu deux réponses positives, le futur étudiant doit choisir entre les deux sans pour autant renoncer aux vœux en attente.

• Fin juin

Procédure complémentaire

Les lycéens n'ayant reçu aucune réponse positive pourront de nouveau choisir parmi les affectations proposées par les commissions rectorales d'accès à l'enseignement supérieur.

• Juillet

Fin de la phase principale

• Début septembre : rentrée

* Concerne les lycéens uniquement

& D'INSCRIPTION

LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions s'accompagnent du versement des droits d'inscriptions.

– Les droits sont fixés chaque année par le ministère de tutelle. Pour information en 2024/2025 ils ont été de :

- 390 € pour le 1^{er} cycle et
- 535 € pour le 2^{ème} cycle.

– s'ajoute à ces droits la CVEC Contribution de Vie Étudiante et de Campus soit

– 105 € en 2024

+ d'infos : cvec.etudiant.gouv.fr

INFORMATIONS, DÉMARCHES ET SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

Retrouvez toutes les informations en ligne concernant le fonctionnement de la plateforme Parcoursup (modalités des vœux, calendrier détaillé) et les ressources (orientation, offre de formations) disponibles sur le site dès décembre : parcoursup.fr

Toutes les démarches et services de la vie étudiante sur : www.etudiant.gouv.fr

Pour rester informé : Education France www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

ENSA Toulouse : www.toulouse.archi.fr/fr/candidater-a-lecole-nationale-superieure-darchitecture-de-toulouse-o

CANDIDATS INTERNATIONAUX

Les étudiants internationaux hors UE / EEE titulaires de diplômes étrangers sont soumis à la procédure d'admission préalable (DAP).

– **Si vous résidez en France**
L'inscription est totalement dématérialisée et s'effectue sur le portail des écoles nationales supérieures d'architecture – DAP BLEU –

Les candidats disposent jusqu'à mi-décembre pour déposer leur dossier sur la plateforme **Taïga** : <https://admission.archi.fr/taiga/cnd/index.php>

– **Si vous ne résidez pas en France**

Vous devez vous rapprocher de votre espace **CampusFrance** : <https://www.campusfrance.org>
– DAP jaune –

– **Si votre pays ne possède pas d'espace CampusFrance** : vous devez vous rapprocher du **service culturel de l'ambassade de France de votre pays de résidence avant mi-décembre.**

CANDIDATER PAR VAP / VES

Les demandes de validation sont à présenter dans le dossier de candidature Validation des Acquis Professionnels/Validation des Etudes Supérieures (VAP/VES) et à déposer sur l'interface Taïga durant la période de candidature. <https://admission.archi.fr/taiga/cnd/index.php>

Pour 2026/2027 : ouverture exclusivement de mi-novembre à mi-janvier.

CHIFFRES CLÉS

année universitaire
2024–2025

634

étudiants inscrits

29

étudiants de l'Ensa Toulouse en mobilité à l'étranger

59

étudiants étrangers accueillis à l'Ensa Toulouse dont

23

étudiants en mobilité dans le cadre d'échanges internationaux

100

étudiants inscrits en double cursus architecte-ingénieur (Ensa/Insa)

197

enseignants dont

58

enseignants chercheurs

42

doctorants

44

établissements partenaires à l'international dans

25

pays du monde

95

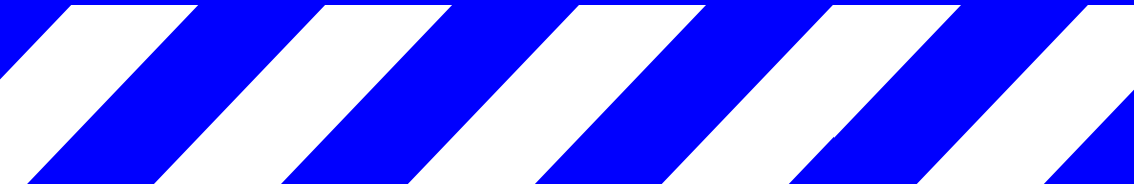
étudiants ont obtenu le Diplôme d'État d'Architecte en 2024

GUIDE DU·DE LA CANDIDAT·E

LES ÉTUDES
À L'ENSA TOULOUSE

LES MODALITÉS D'ADMISSION
& D'INSCRIPTION

2026—2027



LE CURSUS DES ÉTUDES

Les études d'architecture respectent le cadre de l'harmonisation européenne des cursus de l'enseignement supérieur. Elles sont organisées en trois cycles sur la base du schéma : LMD (licence, master, doctorat) ou 3/5/8.

LA LICENCE / PREMIER CYCLE (3 ANS) CONDUISANT AU DIPLOME D'ÉTUDES EN ARCHITECTURE (DEEA)

**3 années • 6 semestres •
26 UE • 180 ECTS**

Environ 100 heures de cours,
260 heures de travaux dirigés
et 250 à 300 heures de travail
personnel par semestre

**Objectif : Permettre l'acquisition
des bases d'une culture
architecturale, des processus de
conception, de la compréhension
et de la pratique du projet.**

– La **première année** construit
le regard que porte l'étudiant
sur la **conception de la ville et de
l'architecture**.

– La **deuxième année** présente
les **outils, les méthodes et
les thématiques** du projet
architectural.

– La **troisième année** développe
des **approches spécifiques de la
conception et de la construction**
du projet architectural.

Les enseignements qui sont
suivis et approfondis au cours
des 3 années :

- Conception ;
- Histoire et théories de
l'architecture ;
- Sciences et techniques ;
- Espace et sociétés ;
- Arts

Ouverture et parcours professionnel :

Le programme comporte un
**enseignement de langues
obligatoire** au choix : anglais ou
espagnol.

Le programme de licence est
complété par 2 **stages obligatoires**
en France ou à l'étranger, crédités
de 6 ECTS. :

- un stage "Ouvrier" (15j) stage
à réaliser sur un chantier du
bâtiment. Stage de participation
active en tant "qu'ouvrier-ère"
sur un chantier, dans l'un des
corps de métier de la construction.
- un stage "**Première pratique**",
(1 mois) ce stage est à réaliser en
agence ou hors agence. S'il est
réalisé en agence, le stage du cycle
master devra obligatoirement être
réalisé hors agence.

Au cours du cycle l'étudiant doit
produire un **mémoire** : travail
personnel écrit, de synthèse et de
réflexion sur des questionnements
menés à partir de travaux déjà
effectués et d'enseignements
reçus au cours du cycle.

Les matières enseignées pendant ces 3 années :

Dessin, Histoire de l'art, Analyse
architecturale, Conception,
Géométrie, Paysage, CAO,
Histoire de l'architecture,
Histoire de l'urbanisme, Langues,
Anthropologie, Sociologie,...

Césure : un étudiant peut
demander à bénéficier à l'issue
de ce cycle d'une période de
césure (un semestre ou une année
universitaire).

Mobilité : L'étudiant peut
effectuer 1 semestre ou 1 année
dans le cadre d'un échange
international.

LE MASTER / DEUXIÈME CYCLE (2 ANS) CONDUISANT AU DIPLOME D'ÉTAT D'ARCHITECTE (DEA)

**2 années • 4 semestres •
14 UE • 120 ECTS**

Environ 70 heures de cours,
entre 230 et 260 heures de
travaux dirigés pour les 3
premiers semestres, un dernier
semestre consacré à un projet
de fin d'études, au moins 300
heures de travail personnel par
semestre (rédaction de mémoire,
soutenance de projet de fin
d'études).

**Objectif : Acquérir la maîtrise
des problématiques propres à
l'architecture** en permettant
de se **préparer aux différents
modes d'exercice et domaines
professionnels de l'architecture**.

Les enseignements sont partagés
pendant 3 semestres entre
l'**apprentissage de la conception**
sous formes de TD ou séminaires,
les **cours de théories et cultures** et
de séances de perfectionnement et
d'insertion professionnelle,
avec un **stage de formation
pratique** (2 mois).

Le dernier semestre est consacré
à la réalisation du **projet de fin
d'études**. Il s'agit d'un travail
personnel qui consiste en un
projet architectural ou urbain
accompagné d'un rapport de
présentation.

Une **sensibilisation à la recherche**
est proposée aux étudiants à
partir de la 4^{ème} année.

LES FORMATIONS POST-MASTER

Doctorat (3 années)

Le cycle de doctorat se réalise, au sein du LRA, en collaboration avec deux écoles doctorales complémentaires de l'Université de Toulouse :

- l'école doctorale Territoires, Espaces, Sociétés, Cultures (TESC) pour les thèses dont les problématiques ont trait aux sciences humaines et sociales,
- l'école doctorale Mécanique, Énergétique, Génie Civil et Procédés (MEGEP) pour les thèses dont les problématiques ont trait aux sciences et techniques.

Diplôme spécialisation en architecture

- **HMNOP** : L'habilitation de l'architecte diplômé d'Etat à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre comprend une formation théorique et une mise en situation professionnelle d'une année.

LE DOUBLE PARCOURS ENSA/INSA

Il permet à des étudiants ingénieurs et à des étudiants architectes d'obtenir au terme de 7 ans d'études un diplôme d'architecte et un diplôme d'ingénieur. Les étudiants admis suivent des enseignements spécifiques dès la 1^{ère} année de Licence. Ils suivent des enseignements dans les 2 établissements dès la 3^{ème} année de Licence. L'obtention des deux titres se réalise généralement en 5 années pour le premier diplôme puis 2 années supplémentaires pour le second (durée équivalente à 1 Licence + 2 Masters).

LE LABORATOIRE DE RECHERCHE EN ARCHITECTURE (LRA)

Il regroupe les activités scientifiques de l'école. Ses doctorants sont inscrits dans les deux écoles doctorales de l'Université de Toulouse :

- « Temps Espaces Sociétés Cultures » (ED TESC)
- « Mécanique Énergétique Génie Civil et Procédés » (ED MEGEP).

Les recherches investissent des thématiques variées venant ainsi étayer les enseignements en formation initiale.

DES ÉCHANGES AVEC LE MONDE ENTIER

L'Ecole est insérée depuis de nombreuses années dans un tissu international universitaire et professionnel extrêmement actif. L'école développe des programmes d'échange permettant la mobilité de plus de 50 étudiants par an :

- avec 26 établissements dans 11 pays en Europe,
- avec 23 établissements dans 15 pays dans le reste du monde.

La participation d'étudiants à des ateliers intensifs internationaux, des projets de recherche ainsi que des voyages d'études permettent de renforcer ces relations.

QUELQUES MOTS CLEFS :

Semestres : périodes qui divisent l'année universitaire de la rentrée (septembre) à la fin du mois de janvier puis du mois de février aux vacances estivales.

Unités d'enseignement : les UE sont constituées d'au moins 2 enseignements comportant entre eux une cohérence scientifique et pédagogique et d'au moins 2 modes pédagogiques différents. Exemple : l'UE histoires et théories regroupe des cours d'histoire de l'architecture, de théories de l'architecture, d'histoire de l'art et des travaux dirigés d'histoire de l'architecture.

Cours : séance d'enseignement qui a pour objet de transmettre des connaissances sans implication des étudiants.

Travaux dirigés : appelés communément « TD » se déroulent par petits groupes souvent composés d'une vingtaine d'étudiants. Ils permettent ainsi à chacun de poser ses questions à l'enseignant, de trouver les réponses et de comprendre les cours.

ECTS : ils ont pour objectif de faciliter la reconnaissance académique des études à l'étranger, notamment dans le cadre des programmes ERASMUS. Le crédit ECTS est proportionnel au volume de travail à fournir par l'étudiant et permet de mesurer le niveau d'études atteint.

LA VIE ÉTUDIANTE

LES BOURSES

Les étudiants peuvent bénéficier, en fonction de leurs ressources, de bourses sur critères sociaux du ministère de la culture dont relèvent les écoles nationales supérieures d'architecture.

Les demandes sont cependant traitées par le CROUS de Toulouse auprès duquel doit être constitué un dossier social étudiant (DSE).

La démarche s'effectue uniquement en ligne, généralement à partir de mi-janvier, à l'adresse internet suivante :

www.crous-toulouse.fr

LES ŒUVRES UNIVERSITAIRES

L'école ne dispose pas de résidence d'étudiants.

Le CROUS et le CRIJ peuvent aider les étudiants à résoudre des problèmes matériels (logement, restaurant, service social...).

LA CAFÉTÉRIA

Une association gérée par les étudiants avec des menus préparés par des professionnels, vous propose boissons et menus avec une ouverture de 8h à 19h. Les bénévoles, étudiants de toutes années, se mobilisent chaque jour dès l'ouverture pour assurer le fonctionnement de cet espace de vie.

LES SERVICES UNIVERSITAIRES

Les étudiants de l'École bénéficient de la carte Multiservice de l'Université de Toulouse (carte MUT/Izly).

Cette carte leur permet :

- l'accès aux restaurants universitaires. Le prix du repas est d'environ 4€.
- l'accès au réseau des bibliothèques universitaires de l'Université de Toulouse (en plus de la bibliothèque de l'école)
- le paiement par porte-monnaie électronique pour les copieurs et autres services.

LA MÉDECINE PRÉVENTIVE

Un accord entre l'ENSA Toulouse et l'Université UT2J, permet l'accès gratuit des étudiants au SIMMPS (Service Inter Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé).

Le SIMPSS est un service social, psychologique et médical adressé aux étudiants leur offre la possibilité de prendre rendez-vous avec une équipe de professionnels de la santé : médecins généralistes, infirmiers, psychologues, assistants sociaux, nutritionnistes, tabacologues, gynécologues et bien plus encore. Une consultation obligatoire est organisée chaque année pour tous les étudiants en première inscription à l'École.

LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

L'ENSA Toulouse compte de nombreuses associations très actives.

L'école se positionne également comme un acteur de la diffusion de la culture architecturale à l'échelle de la ville et de la région en organisant des conférences et des expositions ouvertes à tous.

Plusieurs associations d'étudiants participent à la promotion de la vie culturelle et à l'organisation de festivités, ainsi qu'à l'organisation d'activités artistiques et sportives

- des associations à vocation culturelle, festive et sportive
- une association photo, association des Alumni, Concours Sisyphe, etc.

ACCÉDER À L'ÉCOLE

Au sud-ouest du centre ville, l'ENSA est à proximité de l'Université de Toulouse Jean-Jaurès / Campus du Mirail.

Adresse : 83 rue Aristide-Maillol
31106 Toulouse

Elle est accessible en transports en commun :

- **métro** ligne A, arrêts : Mirail-Université (ou Arènes, puis Bus 14)
 - **bus** ligne 14, arrêt : École d'architecture
 - **Vélo** : à 20-25 minutes du centre ville par pistes cyclables.
- L'école bénéficie d'un parking.